

**Evaluation des bacheliers
« informatique de gestion » et « informatique et systèmes (finalité
informatique industrielle, finalité technologies de l'informatique, finalité
gestion technique des bâtiments – domotique) »
2011-2012**

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE

Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)

Comité des experts :

M. Pierre COUVREUR, président

M. Patrick BONNIN, M. François CONSTANT, M. Jean-Marc DINANT,

M. Robert LEGAZ, M. Joseph PIRSON, experts

13 juin 2012

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2011-2012 à l'évaluation des cursus « Informatique »¹. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 7, 8 et 9 février 2012 à la Haute Ecole Louvain en Hainaut afin de procéder à l'évaluation des bacheliers « informatique de gestion » et « informatique et systèmes ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

¹ Cette évaluation couvre les bacheliers professionnalisants « informatique de gestion », « informatique et systèmes » et « e-business » (organisés en hautes écoles et en enseignement de promotion sociale) ainsi que le bachelier de transition et le master « sciences informatiques » (organisés à l'université).

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

La Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa) est issue de la fusion en 2009 des trois hautes écoles libres du Hainaut :

- la Haute Ecole Libre du Hainaut Occidental (HELHO) ;
- la Haute Ecole Charleroi Europe (HECE) ;
- la Haute Ecole Roi Baudouin (HERB).

Le statut juridique de la HELHa est celui d'une asbl. Elle fait partie du réseau de l'enseignement libre confessionnel, subventionné par la Communauté française de Belgique.

La HELHa propose de nombreuses formations dont celles qui font l'objet du présent rapport : le bachelier « informatique de gestion » et le bachelier « informatique et systèmes ». Ces cursus sont répartis dans trois villes et occupent quatre implantations :

- le cursus « informatique de gestion » qui fait partie de la catégorie économique de la HELHa, est organisé à Charleroi et à Mons ;
- le cursus « informatique et systèmes » qui fait partie de la catégorie technique, est organisé à Charleroi (finalités « informatique industrielle » et « gestion technique des bâtiments-domotique ») et à Tournai (finalité « technologie de l'informatique »).

REMARQUE LIMINAIRE

Selon sa mission, le comité des experts est chargé d'établir un seul rapport d'évaluation pour les deux bacheliers. Les éléments de contexte suivants : une récente fusion, l'hétérogénéité des pratiques ainsi que le nombre de finalités (quatre), de catégories (deux) et d'implantations (quatre), ont rendu le travail du comité des experts complexe ainsi que celui accompli par la commission d'évaluation interne.

Sauf mention explicite, les considérations émises dans le rapport s'adressent à l'ensemble des cursus.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les objectifs généraux mis en avant par la haute école dans son projet pédagogique sont centrés sur l'étudiant. Ils visent à former des diplômés bien préparés à la vie professionnelle, en particulier capables de s'auto-former, ce qui est essentiel dans le secteur de l'informatique. Les témoignages recueillis auprès d'anciens et d'employeurs attestent que ces objectifs sont bien atteints par les différents programmes.
- 2 Les programmes évalués tiennent compte des attentes du monde professionnel. Les interactions avec celui-ci sont nombreuses bien qu'elles soient variables d'une section à l'autre : au travers des stages, des jurys de travaux de fin d'études, des visites d'entreprise, de contacts avec des organismes professionnels, de participations à des formations organisées par les centres de compétences, parfois aussi d'enquêtes auprès des anciens sur l'adéquation de la formation, etc.
- 3 Les programmes proposés s'appuient sur des enseignements de qualité à la fois généraux et méthodologiques ainsi que sur de nombreux travaux pratiques et laboratoires. La répartition théorie-pratique semble bien dosée pour l'ensemble des programmes.
- 4 Dans chacune des implantations visitées, le comité des experts a rencontré des équipes enseignantes soudées, motivées et se concertant dans un esprit convivial. Le climat de proximité et d'écoute entre les étudiants d'une part et les enseignants, le personnel administratif et la direction d'autre part, est également une force qui est apparue dans chacune des implantations. Ce climat permet notamment un accompagnement individualisé bien reconnu par les étudiants.
- 5 Au sujet des approches pédagogiques et avec des variations selon les sites, les experts ont relevé de nombreux éléments positifs :
 - une large panoplie de pratiques pédagogiques mise en œuvre : réalisations de projets individuels et en équipe, mises en situation, projets interdisciplinaires et transversaux impliquant les étudiants des trois années, présentations de travaux en anglais, etc. Toutes ces initiatives contribuent efficacement à développer chez les étudiants l'autonomie d'apprentissage, la polyvalence, le travail en équipe et, d'une manière générale, les aptitudes fonctionnelles nécessaires à leur futur métier ;
 - en première année, des initiatives parfois novatrices favorisent la réussite : l'organisation de divers modules avant la rentrée ou en début de formation (par exemple, celui traitant des facteurs d'échec et de réussite), la semaine miroir (réflexion sur le thème « se regarder en train d'étudier ») ou encore un cours de propédeutique portant sur les techniques de prise de notes, de mémorisation et d'organisation du temps de travail.
- 6 Les ressources pédagogiques mises à disposition des étudiants sont multiples : accès à internet, wifi, nombreux logiciels, accès récent à une bibliothèque numérique, etc. Les experts ont remarqué le déploiement de la plateforme d'apprentissage en ligne « Claroline » que les enseignants commencent à utiliser de façon systématique pour le dépôt des syllabi et d'exercices pratiques.
- 7 Avec quelques différences selon les implantations, les modes d'évaluation, laissés à la discrétion des enseignants, sont bien diversifiés :
 - une bonne part est consacrée à l'évaluation continue (rapports de laboratoire, interrogations écrites, travaux pratiques, projets, etc.) ;
 - l'autre part concerne des examens, essentiellement écrits.D'une manière générale, selon le rapport d'autoévaluation et les entretiens, les modes d'évaluation utilisés permettent bien de mesurer la progression de l'étudiant et l'incitent à un travail régulier. L'évaluation formative a été mise en place, en première année essentiellement. Elle n'a cependant pas vraiment suscité un grand intérêt de la part des étudiants.

- 8 Les dispositifs de stage sont bien organisés : recherche du stage (libre ou encadrée), suivi du stagiaire par le promoteur de l'établissement, *reporting* hebdomadaire, évaluation conjointe du maître de stage et du promoteur interne, etc. Des consignes précises sont données aux stagiaires ainsi que des indications claires pour les maîtres de stage. Il serait cependant utile d'harmoniser les différentes pratiques (évaluation par les employeurs, transmission des directives, visites, préparation à la soutenance) et de formaliser systématiquement les consignes de stage par le biais d'un « guide du stagiaire ». Globalement, les employeurs rencontrés reconnaissent que les étudiants qu'ils prennent en stage sont bien préparés à la vie professionnelle.
- 9 Les travaux de fin d'études sont en principe couplés au stage, ce qui permet incontestablement de leur conférer un caractère plus professionnel mais aussi plus utile et concret. Comme pour les stages, les experts constatent la bonne organisation entourant la réalisation des travaux de fin d'études avec un bon encadrement du promoteur interne, des modalités d'évaluation bien définies et le jury est composé à la fois d'enseignants et de professionnels. Les experts ont également relevé le bon niveau des travaux consultés.
- 10 Les modalités de l'aide à la réussite sont nombreuses et variables en fonction des sites. Le comité a ainsi remarqué positivement toute une série d'éléments : les remédiations, le tutorat, le contrôle des présences, les interrogations formatives, la période « miroir » déjà évoquée, la proximité étudiant-enseignant, etc. Les efforts consentis au niveau de la promotion de la réussite semblent porter leurs fruits et se refléter à travers l'évolution positive du taux de réussite en première année. Il serait certainement judicieux d'évaluer ces différentes pratiques afin de définir une stratégie commune de promotion de la réussite au sein de la haute école.
- 11 D'un point de vue général, les experts s'accordent à dire que les programmes proposés par les différentes sections sont cohérents, suffisamment professionnalisants et portés avec enthousiasme, rigueur et compétence par l'ensemble de la communauté pédagogique.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts note qu'une concertation est organisée entre les enseignants à l'intérieur de chaque implantation afin d'assurer une bonne cohérence du programme proposé et des approches pédagogiques. Le processus de fusion approchant bientôt la fin de sa phase transitoire, la concertation entre les enseignants des différents sites, en vue d'harmoniser les formations analogues, semble cependant rester informelle et non systématisée. Le comité des experts a relevé l'exemple suivant : les implantations de Charleroi et de Mons proposent le même cursus en informatique de gestion. Les grilles de cours proposées ont été uniformisées en termes de charge horaire et pourtant, elles apparaissent de manière différente sur le site web et dans les brochures de la haute école. De plus, les intitulés, contenus et fiches ECTS pour un même cours peuvent différer.

Recommandation : le comité des experts estime qu'une concertation intersites organisée est impérative ; il suggère d'en confier l'initiative aux coordinateurs pédagogiques. A cet effet, la plateforme « Claroline » pourrait servir de catalyseur pour favoriser les échanges entre professeurs.

- 2 Dans les cursus évalués, l'ancrage professionnel de l'enseignement pourrait être renforcé en faisant appel à davantage d'intervenants issus du monde professionnel. A ce titre, l'exemple du « binôme enseignant-professionnel » tel qu'il est pratiqué en informatique de gestion à Charleroi est une initiative intéressante.

Recommandation : une bonne articulation enseignement-monde professionnel peut améliorer l'applicabilité des enseignements et mieux préparer les étudiants à leur futur métier. Le comité

des experts encourage les sections à développer les rencontres avec le monde du travail en faisant davantage appel à des intervenants extérieurs pour les cours très pointus, en organisant régulièrement des séminaires avec des conférenciers invités, etc.

- 3 Concernant le contenu des programmes, la remarque transversale formulée par les représentants des employeurs est « classique » (certaines remarques spécifiques aux différents cursus seront reprises plus loin) : les compétences communicationnelles orales et écrites doivent être renforcées tant en français qu'en anglais. D'autre part, le comité des experts constate l'absence dans le programme d'une dimension généralement négligée dans les cursus informatiques : le droit des TIC et notamment le droit de la propriété intellectuelle, incluant le droit à l'image, le droit à la protection de la vie privée, le droit relatif à la cyber-criminalité, etc.

Recommandation : les experts invitent les sections à prendre des initiatives pour ces différentes matières.

- 4 Une première réflexion a été entreprise au sujet de l'articulation entre les programmes de cours et les référentiels de compétences. Toutefois, l'approche par compétences n'est pas encore vraiment intégrée dans les enseignements.

Recommandation : les experts estiment que cette réflexion en vue d'intégrer l'approche par compétences doit être poursuivie, en tenant compte des éventuelles actualisations des référentiels.

- 5 Le comité des experts a observé l'utilisation croissante de la plateforme « Claroline » par les enseignants. Néanmoins, certaines de ses fonctionnalités demeurent sous-exploitées voire inexploitées.

Recommandations : le comité recommande :

- que tous les enseignants s'approprient l'usage de la plateforme, exploitent au mieux les possibilités à valeur ajoutée pédagogique qu'elle offre (par exemple, les parcours pédagogiques) et abandonnent progressivement les plateformes individuelles ;
- d'utiliser les personnes ressources et les expériences acquises au sein de l'établissement pour partager le savoir et les bonnes pratiques.

- 6 Pour les supports de cours, la situation est variable d'un site à l'autre mais, d'une manière générale, pour chaque site, les experts ont constaté :

- une qualité inégale des notes mises à disposition des étudiants (syllabi complets, notes lacunaires voire indisponibles, diaporamas, etc.) ;
- un dépôt sur la plateforme numérique non généralisé ;
- peu de référencements des sources utilisées pour la rédaction ;
- l'absence occasionnelle de table des matières, de bibliographie ou de webographie.

Cela étant dit, globalement, les étudiants semblent plutôt satisfaits des notes de cours.

Recommandations : le comité des experts propose :

- de redéfinir collectivement, au sein de chaque section, la fonction et le contenu à donner aux syllabi ;
- de prévoir un syllabus pour chaque cours ainsi qu'une présentation uniforme, une table des matières et un référencement suffisant ;
- d'envisager leur dépôt systématique sur la plateforme numérique, soit en début d'année soit progressivement avant chaque cours, afin de permettre une prise de notes efficace ;
- d'envisager aussi la possibilité d'une mutualisation entre sites afin de proposer un même syllabus pour un même cours.

- 7 La qualité des fiches ECTS n'est pas homogène. Les compétences à atteindre ne sont, par exemple, pas reprises systématiquement.

Recommandation : le comité des experts recommande de compléter systématiquement ces fiches au niveau des compétences à atteindre, des critères d'évaluation, des prérequis, des références bibliographiques, etc. Cela permettra à l'étudiant de disposer de documents clairs sur les modalités d'évaluation et d'avoir une idée précise des finalités de chaque enseignement.

- 8 Le souci des différentes sections de bien répartir la charge de travail des étudiants au cours de l'année a été bien perceptible lors de la visite. La poursuite du travail de concertation au sein des équipes pédagogiques pour améliorer cette répartition est d'ailleurs préconisée dans le rapport d'autoévaluation. D'une manière générale, les étudiants rencontrés estiment que la charge de travail est bien distribuée. Toutefois, la mesure de cette charge et sa traduction en unités ECTS ont été effectuées de diverses manières selon les sites et ne semblent pas toujours être le reflet de la réalité. Le nombre d'ECTS est, par exemple, parfois strictement proportionnel au nombre d'heures de cours. Le comité des experts a en outre constaté la méconnaissance du concept ECTS par certains des étudiants rencontrés.

Recommandation : le comité des experts encourage les sections à reconsidérer cette démarche en consultant à la fois les enseignants et les étudiants et à adapter la charge de travail à la norme prévue.

Cursus informatique de gestion

- 9 Les entretiens avec les représentants des employeurs ont mis en évidence la faculté d'adaptation « technique » et la bonne préparation à la vie professionnelle des stagiaires et diplômés. Toutefois, quelques renforcements ont été suggérés :
- dans la formation en anglais ;
 - au sujet certaines « compétences douces » (*soft skills*) (par exemple, la communication en général et son orientation « client ») ;
 - dans la gestion de projet, celle-ci ne reflétant pas assez la réalité (par exemple, les changements d'avis fréquents du client) ;
 - au niveau technique : le développement « DotNet » et les aspects qualitatifs de la programmation (testing, sécurité, etc.) ;
 - au sujet de la programmation des mobiles.

Cursus informatique et systèmes

- 10 Les représentants des employeurs ont exprimé un avis comparable au précédent à l'égard de l'adaptation et de la préparation à la vie professionnelle. Ils ont, quant à eux, pointés les points d'amélioration suivants :
- la formation « réseau » (pour la finalité « gestion technique des bâtiments-domotique ») ;
 - les compétences communicationnelles orale et écrite en français ;
 - le niveau de l'anglais parfois insuffisant même à la lecture.
- 11 Les étudiants rencontrés semblent manquer d'information concrète concernant l'accès à la profession : les agrégations nécessaires pour être « entrepreneur », les certifications possibles, les débouchés, etc.

a. Ressources humaines

- 1 Au sujet des équipes enseignantes, les experts ont remarqué les éléments suivants :
 - elles sont petites, ce qui favorise les contacts et la concertation ;
 - elles sont dynamiques et compétentes ;
 - leur accompagnement des étudiants semble « familial ».
- 2 Le personnel administratif et technique rencontré est dévoué et s'attache à fournir le meilleur service possible aux étudiants.
- 3 Les directions des catégories et sections évaluées suivent de près leur fonctionnement et les gèrent avec réalisme. Elles sont bien conscientes des difficultés engendrées par le processus de fusion et des nécessaires harmonisations.
- 4 Des ressources humaines significatives sont attribuées à la démarche qualité.

b. Ressources matérielles

- 1 De manière générale, le parc informatique est de qualité, bien fourni et renouvelé régulièrement. Le matériel pédagogique est adapté.
- 2 Les salles de cours et les laboratoires visités sont tout à fait appropriés.

Cursus informatique de gestion

- 3 Une bibliothèque numérique est mise à disposition.
- 4 Les nouveaux bâtiments de l'implantation de Mons, situés sur un campus universitaire offrent un cadre de travail moderne.

Cursus informatique et systèmes

- 5 L'implantation de Charleroi a accès au Centre de Technologies Avancées (CTA) en domotique et immotique attaché à l'établissement d'enseignement secondaire qualifiant voisin, ce qui constitue un exemple de collaboration réussie entre les enseignements du secondaire et du supérieur.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a. Ressources humaines

- 1 Il ne semble pas y avoir de politique institutionnelle de formation continuée des enseignants, alors que le domaine informatique est exigeant en la matière. La formation continuée des enseignants rencontrés repose essentiellement sur des initiatives d'auto-apprentissage ou le recours aux centres de compétences.

Recommandation : le comité des experts suggère que chaque équipe enseignante analyse ses réels besoins en formation continuée tant du point de vue des compétences pédagogiques que

disciplinaires et les soumettre aux directions respectives afin que celles-ci puissent définir au mieux des plans de formation.

- 2 Les équipes enseignantes sont petites. Cela implique souvent du bénévolat de la part des enseignants dans diverses activités et une nécessité de polyvalence qui, conjugués au souci de se tenir à jour, peuvent engendrer un « essoufflement ».

Recommandation : le comité des experts recommande la prise en considération de cette question.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les liens et partenariats sont riches et nombreux, les experts ont notamment relevé :
 - des partenariats institutionnels (les FUCAM, etc.) ;
 - des partenariats avec le monde industriel et les centres de compétences (Agoria TIC, Technofutur TIC, etc.) ;
 - des liens avec le monde du travail via les stages étudiants et les experts extérieurs dispensant certaines matières pointues.

La haute école paraît donc, aux yeux des experts, très bien insérée dans l'environnement socioéconomique de chaque implantation.

- 2 A des degrés divers, les formations évaluées s'inscrivent dans une tradition de service à la collectivité (offre d'expertise, conception d'application, mise à disposition de laboratoires d'informatique et de domotique, etc.).

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 Les étudiants ont la possibilité de faire leur stage de fin d'études à l'étranger (échange Erasmus). Malgré l'importance des ressources humaines mises à la disposition des étudiants par la haute école, le succès des stages Erasmus reste très moyen.

Recommandation : le comité des experts recommande de sensibiliser davantage les étudiants au bénéfice sous-jacent à une telle expérience internationale et d'insister sur les aides financières possibles (bourses, aide du service social).

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts est conscient de la difficulté de rédiger un rapport global pour quatre implantations réparties en deux catégories. Même si cette prouesse a été très bien réalisée, il reste difficile, pour le lecteur, d'avoir une bonne vue d'ensemble, notamment suite au nécessaire va-et-vient entre le texte et les annexes.

Cela dit, le comité des experts a relevé, pour le rapport, les points forts suivants :

- il a été élaboré de manière impartiale et très complète ;
- l'analyse finale qu'il présente est bien structurée et différenciée en fonction des implantations ;
- il reprend une série de mesures tout à fait pertinentes en vue d'améliorer la qualité ;

D'une manière générale, ce rapport peut être considéré comme un excellent support de travail pour la poursuite de la démarche qualité dans les bacheliers en informatique.

- 2 La haute école a bien pris la mesure de l'importance d'un système de management de la qualité. Des ressources humaines significatives lui ont été allouées : une cellule qualité a été créée (impliquant trois enseignants en partage), des personnes « relais-qualité » au niveau des sections ont été désignées, etc.

Un effort particulier a été fait pour l'évaluation interne : un coordonnateur a été chargé de l'ordonnancement des travaux de la commission d'évaluation interne et de la rédaction du rapport. Indubitablement, cette commission a pu disposer des moyens et des engagements nécessaires pour mener à bien son évaluation qualité.

- 3 La dynamique d'amélioration de la qualité, entraînée notamment par l'évaluation interne, a produit des effets positifs déjà perceptibles (par exemple, pour la visibilité des formations, pour leur organisation ou pour la communication interne grâce à la plateforme numérique qui constitue aujourd'hui un élément fédérateur).

L'évaluation interne a également permis un échange de bonnes pratiques et des rencontres fructueuses entre les implantations fusionnées.

- 4 Le site web de la haute école est attractif, sobre et bien conçu. L'étudiant potentiel peut y obtenir une bonne information sur les cursus évalués.

- 5 En général, selon les témoignages recueillis, la communication interne, aussi bien entre étudiants et secrétariat qu'entre étudiants et professeurs, semble tout à fait fluide.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Même si le rapport d'autoévaluation débouche sur une bonne vision des actions à entreprendre, le comité des experts regrette l'absence dans le rapport d'autoévaluation d'un plan stratégique avec des priorités et des échéances.

Recommandation : le comité des experts estime qu'il est important que le collège de direction encourage les sections évaluées à poursuivre leur réflexion autour de la qualité, la politique qualité devant certainement être une composante essentielle du futur plan stratégique de la haute école.

- 2 Des évaluations des enseignements par les étudiants ont été réalisées. Selon les témoignages recueillis, il ne semble pas y avoir de « retour » de ces évaluations, hormis un rapport transversal.

Recommandation : les experts proposent de revoir si cette manière de procéder est bien la meilleure possible pour tenir compte des résultats de ces évaluations.

- 3 Des contacts informels avec les anciens existent mais il manque un suivi structuré de ceux-ci.

Recommandation : le comité des experts suggère d'utiliser les réseaux sociaux professionnels pour assurer ce suivi.

Conclusion

De l'analyse du rapport d'autoévaluation et de sa visite à la HELHa, le comité des experts a surtout retenu, pour l'ensemble des cursus évalués, les éléments suivants :

Les principaux atouts sont :

- des programmes en accord avec la demande du monde professionnel ;
- des enseignements de qualité où l'équilibre théorie-pratique est bien dosé ;
- un climat de proximité et d'écoute des étudiants ;
- un accent particulier porté à l'auto-apprentissage ;
- le déploiement d'une plateforme numérique ;
- des efforts importants consacrés à l'aide à la réussite ;
- des équipes enseignantes dynamiques et compétentes ;
- des équipes de direction suivant de près le fonctionnement des sections ;
- un parc informatique quantitativement et qualitativement suffisant ;
- des ressources humaines significatives accordées au management de la qualité.

Parmi les défis à relever, il y aura sans doute :

- formaliser la concertation intersites afin d'harmoniser les formations ;
- veiller à maintenir un bon ancrage professionnel aux enseignements ;
- intégrer vraiment l'approche par compétences dans les enseignements ;
- généraliser l'utilisation de la plateforme numérique et exploiter davantage ses fonctionnalités pédagogiques ;
- améliorer la qualité de certains syllabi ;
- vérifier la charge de travail des étudiants en unités ECTS ;
- analyser les besoins des équipes enseignantes en formation continuée ;
- sensibiliser davantage les étudiants au bénéfice d'un stage à l'étranger ;
- mettre en place un plan stratégique sur base de l'évaluation qualité.

En ce qui concerne les opportunités qui peuvent s'offrir aux quatre implantations évaluées, le comité des experts en souligne quelques-unes :

- la pénurie actuelle dans le secteur informatique ;
- le voisinage d'un pôle industriel de pointe pour chacune des implantations ;
- la renommée de la HELHa qui repose aussi sur celle des institutions fusionnées ;
- la possible sensibilisation du public féminin aux carrières de l'informatique.

Pour les risques, le comité des experts retient en particulier :

- la concurrence locale, y compris celle des universités ;
- la désaffectation actuelle pour les métiers techniques ;
- la fausse image du métier d'informaticien, en particulier au niveau de l'enseignement secondaire ;
- le peu de reconnaissance du métier d'enseignant (promotion quasi inexistante) ;
- la gratuité des centres de compétences qui pourrait être remise en question.

En conclusion de sa visite à la HELHa, le comité des experts retiendra surtout et d'un point de vue global que :

- la fusion des trois hautes écoles est un chantier « colossal » qui doit être achevé ;
- les employeurs et étudiants, anciens et actuels, rencontrés apprécient très positivement les différentes formations évaluées ;
- les équipes enseignantes sont motivées, soudées intra-sites et prêtes à collaborer intersites.

Le comité des experts retiendra aussi la détermination des équipes de directions à poursuivre la démarche qualité. Pour lui, la haute école doit continuer dans la voie qu'elle s'est tracée.

EN SYNTHÈSE : « informatique de gestion » et « informatique et systèmes »

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Des programmes en accord avec la demande de la profession ⇒ Des enseignements de qualité où l'équilibre théorie-pratique est bien dosé ⇒ Un climat de proximité et d'écoute des étudiants ⇒ Un accent particulier porté à l'auto-apprentissage ⇒ Le déploiement d'une plateforme numérique ⇒ Des efforts importants consacrés à l'aide à la réussite ⇒ Des équipes enseignantes dynamiques et compétentes ⇒ Des équipes de direction suivant de près le fonctionnement des sections ⇒ Un parc informatique quantitativement et qualitativement suffisant ⇒ Des ressources humaines significatives accordées au management de la qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le manque de concertation intersites en vue d'harmoniser les formations ⇒ Le manque de pérennité de l'ancrage professionnel des enseignements ⇒ La faible intégration de l'approche par compétences dans les enseignements ⇒ La faible utilisation de la plateforme numérique et de ses fonctionnalités pédagogiques ⇒ L'hétérogénéité dans la qualité de certains syllabi ⇒ Le manque de systématisation dans la vérification de la charge de travail des étudiants ⇒ Le peu de possibilités de formation continuée pour les équipes enseignantes ⇒ La faible sensibilisation des étudiants au bénéfice d'un stage à l'étranger ⇒ L'absence de plan stratégique intégrant les actions qualité envisagées ⇒ Le manque de prise en compte de l'évaluation des enseignements par les étudiants

Opportunités et risques

Opportunités :

- ⇒ La pénurie actuelle dans le secteur informatique
- ⇒ Le voisinage d'un pôle industriel de pointe près de chacune des implantations
- ⇒ La renommée de la HELHa qui repose aussi sur celle des institutions fusionnées
- ⇒ La possible sensibilisation du public féminin aux carrières de l'informatique

Risques :

- ⇒ La concurrence locale, y compris celle des Universités
- ⇒ La désaffection actuelle pour les métiers techniques
- ⇒ La fausse image du métier d'informaticien, en particulier au niveau de l'enseignement secondaire
- ⇒ Le peu de reconnaissance du métier d'enseignant (promotion quasi inexistante)
- ⇒ La gratuité des centres de compétences qui pourrait être remise en question

Recommandations

- ⇒ Organiser une concertation intersites
- ⇒ Veiller au bon ancrage professionnel des enseignements par le recours à des intervenants issus du monde professionnel
- ⇒ Poursuivre la réflexion autour de l'approche par compétences
- ⇒ Généraliser l'usage de la plateforme numérique et de ses fonctionnalités pédagogiques
- ⇒ Redéfinir collectivement le rôle et le contenu à donner aux syllabi et envisager une « mutualisation » intersites
- ⇒ Revoir la mesure de la charge de travail des étudiants en unités ECTS
- ⇒ Analyser collectivement les besoins en formation continue tant pédagogique que disciplinaire
- ⇒ Sensibiliser davantage les étudiants à la plus-value d'un stage à l'étranger
- ⇒ Inciter les sections à poursuivre leur démarche qualité et intégrer les actions qualité dans un plan stratégique
- ⇒ Rechercher la meilleure façon possible de tenir compte des évaluations des enseignements par les étudiants

Droit de réponse de l'établissement évalué

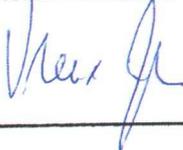
Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

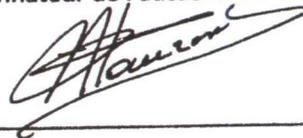
Nom et signature du Directeur-Président

Jean-Luc VREUX,
Directeur-Président



Nom et signature du coordonnateur
de l'autoévaluation

Michel LAURENT,
Coordonnateur de l'autoévaluation



Nom et signature des Directeurs de catégorie

Etienne LHOTE,
Directeur de la catégorie économique



Monsieur Dominique MASY,
Directeur de la catégorie technique



Nom et signature de la coordinatrice qualité
institutionnelle

Pour la cellule Qualité,
Catherine BONTE,
Coordinatrice qualité



¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.